



Communiqué de presse  
28 novembre 2019

## ENGIE signe avec son CEE une déclaration commune sur les enjeux du digital pour le Groupe

Le Comité d'Entreprise Européen d'ENGIE, représenté par son Secrétaire Robert Textoris, et Isabelle Kocher, Directrice générale d'ENGIE, ont signé le 28 novembre 2019 une déclaration commune traduisant l'engagement des signataires d'anticiper et d'accompagner les transformations économiques, sociales et organisationnelles liées au développement du digital au sein du Groupe.

Depuis 2016, ENGIE a placé la transition énergétique au cœur de sa stratégie et a enclenché une transformation en profondeur de ses activités et de ses organisations. Parmi ces leviers de transformation, le digital occupe une place prépondérante. ENGIE s'est engagé à ce que tous ses salariés disposent, d'ici 2 ans, d'une connexion aux outils digitaux du Groupe.

Le Comité d'Entreprise Européen a mené depuis plus de 2 ans un travail d'études afin, d'une part, d'approfondir le concept de « transformation digitale et de numérisation » dans les différents domaines d'activité du Groupe et, d'autre part, d'identifier les conséquences de ces transformations pour les salariés.

C'est dans ce contexte, que ce cadre de référence commun à toutes les entités et tous les salariés du Groupe, quant à l'accompagnement des enjeux liés au digital a pu être défini.

### 1. **Maintien et développement des compétences, formation aux outils numériques**

L'anticipation des évolutions et le développement des compétences de tous les salariés sont au cœur de la politique Ressources Humaines d'ENGIE et des préoccupations des membres du Comité d'Entreprise Européen. Chaque projet digital donne lieu à une évaluation de ses impacts en termes d'emplois et de compétences.

### 2. **Accompagnement au changement des modes de travail**

Les évolutions des modes de travail permises par les outils numériques, telles que le télétravail, les espaces dynamiques, les systèmes de supervisions techniques à distance, la géolocalisation, ont des conséquences sur les organisations du travail, les relations collectives, individuelles et managériales.

Toutes les entités du Groupe, en lien avec leurs instances représentatives du personnel, examinent systématiquement, le plus en amont possible, ces impacts afin d'identifier les



mesures d'accompagnement les plus appropriées afin d'éviter toute dégradation des conditions de travail et des garanties collectives.

### 3. **Réaffirmation de l'importance de la qualité de vie au travail**

La qualité de vie au travail est un facteur de réussite de toutes les transformations induites par le développement des technologies digitales (outils d'information et de communication, télétravail, espaces dynamiques).

De ce point de vue, les changements liés aux nouvelles technologies doivent être pris en compte dans la mise en œuvre de la politique Qualité de Vie au Travail, à tous les niveaux de l'organisation du Groupe, notamment sous l'angle du nécessaire équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en veillant particulièrement au respect et à la mise en œuvre du droit à la déconnexion.

### 4. **Respect des libertés individuelles**

Les signataires rappellent que les technologies digitales (télétravail, géolocalisation...), doivent être déployées dans le strict respect des libertés individuelles et des réglementations européennes et nationales sur la protection des données individuelles.

### 5. **Sécurité informatique et protection du patrimoine immatériel**

Si les technologies de l'information et de la communication ouvrent de nouvelles potentialités, elles comportent également des risques pour l'entreprise en matière de données stratégiques et sensibles.

Chaque acteur de l'entreprise doit être sensibilisé à ces risques et contribuer à la mise en œuvre des actions de protection définies par la Direction de l'entreprise.

### 6. **Dialogue social autour des projets de transformation liés au digital**

Les signataires s'engagent à ce que les projets de transformation liés au digital fassent l'objet d'un dialogue transparent aux différents niveaux d'organisation du Groupe. Ceci afin de permettre d'identifier, et de mesurer, le plus en amont possible, tout projet de transformation numérique, ses éventuels impacts sur les conditions de travail, l'emploi et les compétences et les mesures nécessaires pour accompagner ceux-ci par anticipation.

Ils s'engagent par ailleurs à demander l'ouverture d'un processus de négociation d'un accord cadre européen avec les Fédérations Syndicales Européennes dès le 2ème semestre 2020.

*« Pour devenir un leader de la transition zéro carbone, ENGIE s'est massivement numérisé notamment dans les process, la production d'énergie, le big data ou l'internet des objets. Cela nous a permis de devenir plus innovants, de développer les renouvelables et d'améliorer les usages de l'énergie. La place du numérique par son impact sur nos modes de travail en fait donc un sujet impératif pour un dialogue social adapté au 21ème siècle. La déclaration commune que nous signons aujourd'hui avec nos partenaires sociaux européens établit une véritable feuille de route du dialogue social pour le groupe et toutes ses entités en matière de numérique. Il permettra à nos 170 000 collaborateurs de s'emparer mieux encore et en toute confiance des outils numériques et au Groupe de continuer à progresser. »* **déclare Pierre Deheunynck, Directeur général adjoint d'ENGIE en charge des Ressources Humaines**



**Groupe, de la Transformation, du Corporate, de Global Business Support, de Global Care et de l'Immobilier.**

#### **A propos d'ENGIE**

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 160 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2018 : 60,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

#### **Contact presse Groupe ENGIE :**

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : [engiepress@engie.com](mailto:engiepress@engie.com)

